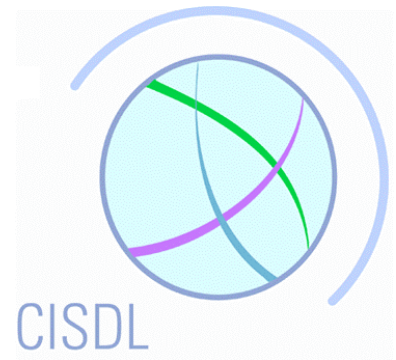


CISDL Doc. #: K4-S1N.F	Session: Keynote 4
Date & Time: 2002-06-13	Speaker: Runnalls
Rapporteur: [Charlotte Salpin]	Language: French



Montreal, 13 June 2002

Le commerce mondiale, l'environnement, et le développement sont étroitement liés. Il est nécessaire de ne pas séparer ces éléments, même si la conjonction est difficile.

Les déclarations sur le commerce et l'environnement remontent à 1972 (cf groupe de travail du GATT sur commerce et environnement). Développement avec Action 21 et Rio, puis les Déclarations de Marrakech et Doha.

Arguments des thuriféraires de la libéralisation :

- 1. croissance économique, augmentation de l'emploi et des revenus, création des conditions favorables pour des technologies plus propres et des systèmes de gestion de l'environnement.**
- 2. Concurrence entre industries : baisse des prix, bénéfiques pour les consommateurs.**

Arguments des opposants à la libéralisation

- 1. OMC pas environnementale: pas de compétence en la matière.**
- 2. Bénéfices inégalement distribués.**
- 3. Pays développés ne tiennent pas leurs engagements (cf subventions à agriculture).**
- 4. Les grandes sociétés ont trop de pouvoirs dans le processus et les procédures de l'OMC restent opaques (politiques élaborées à huis clos).**
- 5. Souveraineté mise à mal face à des règles uniformes.**
- 6. Libéralisation trop rapide : risques de sur-consommation, pollution.**
- 7. L'OMC a abordé trop de questions à la fois : surcharge.**
- 8. Crainte de nivellement par le bas et fait qu'environnement risque d'être écarté des mécanismes de règlement des différends commerciaux (décisions à huis clos et pas de publication).**

Contrairement au développement durable, la libéralisation n'est pas une fin en soi.

Le développement durable ne sera atteint que par une croissance économique substantielle et des changements de modèle des investissements. Le commerce international est lui-même un facteur de changement. L'absence de commerce mène au protectionnisme et mine la co-opération internationale, mais tout commerce ne soutient pas nécessairement le développement durable. Il faut qu'il soit bien mené pour être bénéfique aux PVD notamment (ouverture des marchés). Il faut des buts plus clairs, et des exigences qualitatives (cf. Washington Declaration).

Le problème est encore que le processus de libéralisation dans le cadre de l'OMC est contrôlé par un club fermé d'entités riches (cf. Uruguay Round dominé par l'Amérique du Nord).

Les bénéfices attendus de l'OMC ne se sont pas matérialisés pour les pays les plus pauvres. La Réunion de Seattle a été un échec parce que l'OMC ne s'est pas adaptée à sa nature d'organisation internationale et au fait que les PVD y exercent un rôle de plus en plus grand.

Doha : progrès. Déclaration de Doha comprend de nombreuses références à l'environnement et au développement durable. Trois points particuliers:

- 1. négociations et accords multilatéraux, échanges d'information entre organisations**
- 2. problème d'accès aux marchés (cf. protectionnisme vert) et droits de propriété intellectuelle**
- 3. enjeux environnementaux susceptibles d'être soulevés partout (cf. agriculture, TRIPS)**

Davos récemment : parties sont tombées d'accord sur le fait que les PVD sont une clé de succès de nouveau round de négociations. Nécessité de renforcer les capacités.

Le système commercial international est encore mal à l'aise face à l'environnement.

Façon dont l'OMC peut s'adapter :

- 1. Système commercial prêt à accepter les impacts négatifs résultant de la libéralisation des échanges**
- 2. Régimes doivent se soutenir mutuellement**
- 3. Révision des accords déjà en cours et intégration de l'équité dans le processus (participation de la société civile, adresser les questions de mise en œuvre et de priorité).**

Nécessité de renforcement du système de gouvernance.